



Conseil économique et social

Distr. générale
11 juin 2012
Français
Original : anglais

Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale Deuxième session

New York, 13-15 août 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de la déclaration de déontologie devant être soumise à l'approbation de la communauté mondiale de l'information géospatiale

Examen de la déclaration de déontologie

Rapport du Secrétaire général

Le présent document contient un résumé du rapport soumis à l'examen du Comité sur le lancement de la rédaction d'une déclaration de déontologie à l'usage de la communauté mondiale de l'information géospatiale¹. Le rapport souligne qu'au cours de diverses consultations intergouvernementales, on a considéré qu'une déclaration de principes déontologiques à l'usage de la communauté mondiale de l'information géospatiale assortie d'un code de conduite était nécessaire pour renforcer la confiance que le public place en l'information géospatiale. De plus, avec l'émergence de pratiques nouvelles telles que le « crowdsourcing » (utilisation des internautes comme sources d'information) et l'accès libre à l'information, des lacunes flagrantes ont vu le jour dans les cadres juridiques et institutionnels et empêchent une réglementation et un encadrement efficaces de la collecte, de l'usage et de la diffusion d'informations géospatiales. Une déclaration de déontologie contribuerait à combler ces lacunes. Le rapport contient des exemples de normes déontologiques et de codes de conduite existants au sein d'autres disciplines proches. Il formule un certain nombre de propositions quant à des éléments clés dont la communauté mondiale de l'information géospatiale devra débattre et sur lesquels elle devra parvenir à un accord. Le Comité est invité à examiner la nécessité d'une telle déclaration pour la communauté mondiale de l'information géospatiale et à s'exprimer quant au processus à suivre pour la formuler.

* E/C.20/2012/1.

¹ Le rapport complet est disponible uniquement en langue originale à l'adresse suivante :
http://ggim.un.org/ggim_committee.html.

